BULLETIN MUNICIPAL

HIVER 2020-2021

MAURESSAC

Sommaire

Le Mot du Maire P. 1

Conseils Municipaux P. 2

Vie de la Commune P. 2

Vie Associative P. 3

Etat civil P. 4

Informations diverses P. 4

Illuminations de la lagune, décembre 2020

Mairie

Permanences les Mardis et Vendredis de 14h00 à 18h00

Tél : 05 61 50 62 00
mairiedemauressac@wanadoo.fr

Et encore plus d'informations pratiques sur le site web de la mairie, pensez-y !

mauressac.fr

Le Mot du Maire

Chères Mauressacoises, Chers Mauressacois,

Cette année 2020 particulièrement éprouvante est terminée. Les livres d'histoire se souviendront de cette période inédite et perturbante pour notre quotidien et les plaisirs les plus simples de la vie, bouleversante pour nos activités économiques, associatives et familiales.

Je souhaite en premier lieu avoir une pensée émue pour tous les Mauressacoises et Mauressacois qui nous ont quittés durant cette année et assurer de mon soutien à toutes celles et ceux qui y ont perdu un proche, victime ou non de la COVID-19, tant les conditions du deuil y ont été encore plus difficiles et douloureuses.

Nous avons été privés de la richesse de notre vie villageoise : la convivialité, la proximité, le bonheur d'être ensemble lors de nos évènements festifs et associatifs, ainsi que de la rencontre avec nos anciens pour le repas de fin d'année par exemple. Ces moments de convivialité que nous avons toujours connus et dont nous avons pu mesurer combien ils nous ont manqué et combien ils sont précieux !

En l'absence des traditionnels vœux de la municipalité, je profite de cet édito pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux Mauressacois qui ont choisi de vivre dans notre village.

Vous connaissez l'intérêt que je porte à notre village et à ses habitants, mon engagement pour agir dans le sens de l'intérêt général et du meilleur service rendu. Dans un village de 523 habitants, tout n'est pas possible ou tout du moins pas tout de suite. Les ressources sont contraintes mais nous continuerons à avoir une gestion rigoureuse. Notre action va se poursuivre avec une équipe renouvelée à 40%, rajeunie et volontaire.

Dès la mise en place du nouveau conseil municipal, vos élus se sont mis au travail, tout d'abord pour gérer la priorité sanitaire, mais aussi pour engager les actions du mandat : finir la construction de l'atelier municipal, mettre en place des défenses incendie route de Saint-Ybars et au lieu-dit Monplaisir, prévoir l'entretien de notre église par exemple.

Bien que ces projets avancent plus lentement que prévu en raison des conditions actuelles, ils trouveront néanmoins une réalisation en 2021. L'occasion pour moi, de terminer, par quelques mots d'espoirs à l'aube de cette nouvelle année.

Jamais les vœux de santé, de prospérité et de joie n'auront trouvé autant de résonnance dans nos esprits. Je ne doute pas que l'horizon s'éclaircisse et que nous retrouverons rapidement nos petits bonheurs du quotidien et nos instants de convivialité qui nous manquent tant !

Avec la volonté et le plaisir de retrouver ces instants partagés, je vous souhaite une joyeuse année 2021 !

Wilfrid Pasquet

Conseils Municipaux

Les conseils municipaux se tiennent tous les premiers jeudis du mois. En raison des conditions sanitaires, ils se déroulent à huis clos pour le moment.

Le conseil municipal s'est réuni tous les mois depuis son renouvellement. L'Atelier Municipal qui représentait un projet important du mandat précédent est maintenant terminé (la réception des travaux a été réalisée fin décembre). Nous allons donc nous concentrer maintenant sur les projets 2021.

Le déplacement de l'atelier municipal va permettre de libérer un espace à côté de la mairie. Cet emplacement va être réaménagé pour permettre l'accueil du public notamment un espace approprié pour le Syndicat d'Initiative.

Un projet important pour l'année sera l'agrandissement du cimetière en prolongement de l'actuel. Nous travaillons sur son implantation afin de permettre un accès facilité pour les personnes handicapées ainsi que pour le stationnement qui est dangereux à l'heure actuelle.

Le début d'année sera marqué par l'entretien de notre église. Afin de préserver ce patrimoine, la toiture va être nettoyée et un système anti-pigeons sera mis en place. La chapelle va être rénovée par une entreprise spécialisée dans ce type de travaux.

Vie de la commune

► Le traditionnel repas des anciens ne pouvant se tenir en raison des conditions sanitaires, des coffrets cadeaux ont été distribués et accompagnés de cartes de vœux réalisés par les enfants de l'école. **Un grand merci à eux !**

****

► Nous avons maintenant une cabane à livres, sous le préau de la mairie. Nous lui avons donné un nom : "***Livres Libres***". Le fonctionnement est le suivant : vous prenez un livre ou plus, vous le rapportez, avec d'autres que vous avez aimés et beaucoup lus et que vous voulez partager avec d'autres lecteurs. Cette liberté permet aux livres de circuler et aux lecteurs de découvrir de nouveaux auteurs ainsi que leurs œuvres. Un étage est réservé aux livres pour enfants, le rez de chaussée, naturellement.

Belle et bonne lecture !

****

► En 2021 si les conditions sanitaires le permettent nous souhaiterions instaurer un nouveau rendez vous entre les habitants : ***La Journée Citoyenne***.

De quoi s'agit il ? Chaque année les habitants d'une commune consacrent une ou deux journées pour réaliser ensemble des projets, qu'ils ont eux même proposés, dans leur commune. Cela peut aller de chantiers d'amélioration du cadre de vie, de rénovation d'équipements, de valorisation de l'histoire et du patrimoine à des projets associatifs, culturels, éducatifs ou tout simplement ludiques.

Le principe : Proposer vos idées et vos envies soit directement aux membres du conseil municipal ou bien soit par écrit (une boîte à idées sera à disposition au secrétariat de mairie) ou bien par internet à l'adresse **:** mairiedemauressac@wanadoo.fr)
Toutes vos idées seront relayées et présentées lors des prochains conseils municipaux et l'on retiendra les plus réalisables dans l'immédiat.

La Mairie distribuera un flyer pour informer du thème de la journée, la date et le rendez vous. On pourra imaginer une auberge espagnole pour la pause méridienne.

Vie Associative

Nouvelle association de loisirs sportifs à Mauressac !!

L'association « ***Les Co'ping des Bois*** » a été créée en 2020 afin de proposer des activités sportives de proximité pour notre village. Notre association comprend 2 sections :

- **Tennis de table** qui a lieu tous les mardis de 18h à 20h à la salle des fêtes de Mauressac.
- **Randonnée pédestre** qui se déroule chaque 2ème dimanche du mois. Nous proposons des marches douces de 8 à 12 km qui vont nous permettre, pour commencer, de découvrir les sentiers alentours et par la suite les recoins secrets de notre département.

L'équipe « Les Co'ping des Bois » se fera une joie de vous accueillir. Pour joindre l'association :
lescopingdesbois@gmail.com // Rejoignez-nous sur facebook : Les Co'ping des Bois

Les Jardins Associatifs

Année particulière pour 2020, les jardiniers motivés ont su faire fructifier leurs parcelles, bien aidés en cela par le matériel mis à disposition. Nous avons bien profité de nos légumes! Pendant le confinement, la Préfecture nous a autorisés à semer, planter et cultiver nos parcelles. L'activité de jardinage a été classée comme essentielle…ouf. La serre a été mise à profit pour produire nos plants de tomates, aubergines, salades et autres cucurbitacées, nous avons gagné en autonomie.

La fête de la Courge n'ayant pu avoir lieu, la vente de courges a tout de même été réalisée avec l'aide de jardiniers investis. Pour l'anecdote, nous avons fait don à l'hôpital CHIVA de Foix de quelques courges pour décorer un patio et égayer l'environnement de patients longue durée.

Avis aux jardiniers amateurs que vous soyez débutants ou plus expérimentés, si vous êtes intéressés et souhaitez nous rejoindre, n'hésitez pas à nous contacter, il reste des parcelles disponibles :
jardinsmauressac@mail.com // Christophe FREZOU : 06 01 46 07 02

L'association des festivités de Mauressac

Malgré une fin d'année compliquée et le risque Covid-19 toujours présent, nous avons réussi à préparer les décorations et à illuminer le village et la lagune ! Nous tenons à remercier M. le Maire et ses élus qui se sont mobilisés pour nous aider à installer les décorations lumineuses qui ont permis d'embellir notre commune.
La situation n'a malheureusement pas été propice à l'ouverture de la forêt enchantée mais nous espérons que l'année 2021 sera plus favorable à la programmation d'événements.

Nous vous souhaitons une bonne année et espérons vous retrouver rapidement pour faire la fête ! Prenez soin de vous et de vos familles !

L'association des festivités a besoin d'un maximum de personnes pour animer le village. Vous pouvez donc nous rejoindre :
afm31190@gmail.com // Rejoignez nous sur Facebook : Association des festivités de Mauressac

Les Amis de la Pétanque Contact (Gilles) : 06 26 55 72 43

En raison du couvre-feu, l'activité pétanque du vendredi soir n'a malheureusement pas pu reprendre. Comptez sur nous pour reprendre dès que les mesures sanitaires le permettront.

Le Syndicat d'Initiative Contact : si.mauressac@gmail.com // 06 01 07 79 23

Malgré la présence de la covid-19, le Syndicat d'Initiative de Mauressac a pu assurer sa mission d'information touristique pour la période des mois de juillet et août 2020 et ceci en partie grâce à l'affectation de la part du Conseil Départemental de deux vacataires Maxime BARDELLOTTO et Léa PONCELET. Les membres du SI ont, à tour de rôle, assuré une présence auprès des vacataires afin de donner quelques pistes de travail : remise à jour des prospectus existant de la commune et présentation du sentier botanique à titre d'exemples.

Le Président et les membres du Syndicat d'Initiative de Mauressac vous adressent leurs meilleurs vœux pour cette année 2021 et gardent l'espoir de retrouver une vie associative comme par le passé…

Les Ateliers Créatifs du Sud Contact : alain.maran10@orange.fr // 06 12 63 68 04 // Facebook : Les ateliers créatifs du sud

Etat Civil

Naissances

SIMPLICIO-DIAS Nélia
06/12/2020

SAINTE-ROSE COLMAR Lyvann
07/12/2020

DETOLSAN Robin
24/12/2020

Mariages

ROUSSEAU Kévin &
LOPEZ Aurélie, 25/07/2020

JOUGLA Fabien &
ROBINEAU Caroline
15/08/2020

Décès

FAURE Gaston
28/11/2020

GIRERD Jean-Marc
15/12/2020

BACHOU Pierre
09/01/2021

Recensement militaire

► Toute personne (garçon ou fille) de nationalité française doit se faire recenser entre la date de ses 16 ans et la fin du 3ème mois suivant. Pour ce faire et afin d'obtenir le récépissé de recensement, il faut se présenter à la mairie du domicile muni de la carte nationale d'identité et du livret de famille

Informations pratiques

Auterive

Où effectuer le vaccin ?
Qui est concerné ?

COVID-19 VACCINATION

Actualisation au 15/01/2021 selon les informations de la Préfecture

QUI
peut bénéficier du vaccin ?

- LES PERSONNES ÂGÉES DE 75 ANS ET +
résidents à domicile, en résidences séniors...

- LES PERSONNES VULNÉRABLES SUIVANTES :
Personnes en situation de handicap vivant en maisons d'accueil spécialisé ou foyers d'accueil médicalisé et les personnes présentant: des cancers et maladies hématologiques malignes en cours de traitement par chimiothérapie, des maladies rénales chroniques sévères (dont les patients dialysés), les patients transplantés d'organes solide ou transplantés par allogreffe de cellules souches hématopoïétiques, des poly-pathologies chroniques et présentant au moins deux insuffisances d'organes, les patients atteints de certaines maladies rares et particulièrement à risque en cas d'infection et les personnes atteintes de trisomie 21.

À compter du lundi 18 janvier.

COMMENT
bénéficier du vaccin ?

OBLIGATOIREMENT SUR RDV, à partir du vendredi 15 janvier sur le site ou par tél. :

- le site internet **www.sante.fr**
- le site internet **www.keldoc.com/vaccination-covid-19/france-auterive**
- **N° 0 800 009 110 (national)**
- **N° 08 09 54 19 19 (régional)**

Où
se présenter lors du RDV ?

CENTRE DE VACCINATION D'AUTERIVE,
SALLE ÉVOLUTION
DE L'ÉCOLE MICHELET,
8 RUE MICHELET 31190 Auterive,

- **du lundi au vendredi à l'heure de votre RDV** (ni en avance ni en retard afin d'éviter l'affluence),

- **se munir de la CARTE D'IDENTITÉ et de la CARTE VITALE** (ou attestation de droits à la sécurité sociale).

AUCUNE PERSONNE NE SERA ACCUEILLIE SANS RDV PRÉALABLE.
Pour toute question d'ordre médical, se rapprocher de votre médecin habituel.

Nouveau service de proximité à Mauressac!

- O'Croc Poulet (Delphine) vous propose des volailles fermières locales crues ou rôties, blanc (poulet et dinde), cuisse (poulet, dinde, canard, canette, lapin), magret, préparations bouchères, saucisse fraîche, crudités, charcuterie, quelques fromages, etc…
- Pour vos réceptions : plateaux de viande froide et repas complets. Sur commande.
- Plateaux de charcuterie et de fromages

Tous les mercredis de 11H00 à 11h45
Place de la Bascule (à côté de la mairie)
Tél. : 06 41 58 83 24
ocrocpoulet@free.fr

Wilfrid Pasquet, Maire de Mauressac, et le conseil municipal vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2021